



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2015 À 21 H À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

**Présents** : ADAM Pascal, ANTOINE Frédéric, BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VATIN Marc.

**Absents excusés** : DAZA Sarah, GRELAT Hélène, MAUFRAS Jean-Yves

**Procurator(s)** : DAZA Sarah à SARTORI Janine, MAUFRAS Jean-Yves à LAFFONT Maryse

**Secrétaire de séance** : ADAM Pascal

### **1 • Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)**

L'étude, menée avec le support d'un bureau de contrôle mandaté par le Sicoval, a permis d'élaborer un plan de mise en accessibilité des établissements communaux, évalué à un montant de 200 000 € hors subventions, étalé sur 6 ans. Ce plan a été approuvé à l'unanimité. La Région et le Conseil Départemental seront sollicités pour subventions.

### **2 • Concertation sur la révision du Plan de Déplacements Urbain (Projet Mobilités)**

Le PDU doit intégrer de manière explicite le Prolongement de la Ligne B du métro pour 2020-2025. Le contrat d'axe prévu par le SCoT pour relier le sud du Sicoval à la métropole toulousaine, doit être mis en œuvre avec la création d'une ligne de bus express conduisant au métro. La réalisation du parking de covoiturage à l'échangeur de l'autoroute avec mise en œuvre de navettes de rabattement est nécessaire ainsi que l'augmentation du cadencement de la liaison ferroviaire Toulouse-Baziège. Les trajets bus et TAD doivent être revus afin de réduire les ruptures de charge entre Ayguesvives et le métro.

Toutes ces remarques sont approuvées à l'unanimité.

### **3 • Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Présentation du PCS, élaboré pour faire face aux différents types de risques auxquels la commune peut être exposée. Ce plan fera l'objet d'exercices afin d'en vérifier l'efficacité. Les documents et informations y figurant seront mis à jour régulièrement. Un arrêté du Maire sera pris pour sa mise en place et une communication sera faite aux habitants via le site internet et par voie d'affichage.

### **4 • Contrat de vérification périodique obligatoire des installations**

Une consultation de 3 sociétés a été réalisée pour la mise en place d'un contrat unique de vérification périodique obligatoire (électricité, gaz et sécurité incendie) des installations dans les bâtiments communaux. L'APAVE a été retenu pour un montant de 1 403 € pour 2015, prévu au budget et un montant de 2 235 € qui sera inscrit au budget 2016. Approuvé à l'unanimité.

### **5 • Demande de subvention pour réfection un mur et un pilier du cimetière**

Une consultation de 3 sociétés a été réalisée pour la réfection d'un mur et d'un pilier du portail du cimetière. Le devis de la SARL De Cassignolis Bertin et Fils a été retenu pour un montant de 3 862 € HT. Une demande de subvention au Conseil Départemental sera effectuée. Approuvé à l'unanimité.

### **6 • Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du Sicoval**

Pascal ADAM candidat titulaire est désigné à l'unanimité.

Jérôme FOLLET candidat suppléant est désigné à l'unanimité.

### **7 • Modification Commission Municipale N° 3 « Education, Sport, Loisirs, Culture, Associations, Citoyenneté ».**

Sont élus à l'unanimité : DAZA Diane-Sarah, SARTORI Janine, BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DEMAY Véronique, DELMAS Gilbert, EMERY Françoise, GRELAT Hélène, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, TROPIS Karine, VATIN Marc.

### **8 • Décision Budgétaire Modificative N°3.**

Afin de rembourser la garantie versé par un locataire quittant un appartement communal, le Maire propose de transférer 151 € du compte 020 - dépenses imprévus d'investissement au compte 165 - dépôts et cautionnements reçus. Décision modificative approuvée à l'unanimité.